



COUPE TERRITORIALE QUALIFICATIVE A LA COUPE DE FRANCE U18F / U17M (SAISON 2023-2024)

Thématique :	<input type="checkbox"/> Présidence <input type="checkbox"/> Administration et Finances <input type="checkbox"/> Haut Niveau <input type="checkbox"/> Formation & Emploi <input type="checkbox"/> Marque	<input type="checkbox"/> Clubs et Territoires <input checked="" type="checkbox"/> Pratiques Fédérales <input type="checkbox"/> Affaires juridiques et Institutionnelles <input type="checkbox"/> 3x3
Destinataires :	<input type="checkbox"/> Comités <input checked="" type="checkbox"/> Ligues <input type="checkbox"/> Ligues et Comités	<input type="checkbox"/> Ligues, Comités et Clubs <input type="checkbox"/> CTS
Nombre de pièces jointes : 1		
<input type="checkbox"/> Information <input checked="" type="checkbox"/> Echéance de réponse : vendredi 28 juillet 2023 midi		

Pour rappel, la Coupe de France U18F/U17M se déroule en deux phases, une phase territoriale et une phase nationale ; l'engagement est libre et gratuit, et il pourra y avoir au maximum une équipe engagée par groupement sportif.

Les engagements des équipes de Centres de Formation agréés et de Centres d'Entraînement labellisés évoluant en Championnats de France Jeunes devront se faire avant le 30 juin 2023 midi auprès de la Commission Fédérale 5x5. Ces équipes seront qualifiées directement pour la phase Nationale.

Les équipes engagées en Championnats de France, hors équipes issues d'un Centre de Formation agréé ou d'un Centre d'Entraînement labellisé, ainsi que les équipes engagées dans un championnat régional ou un championnat départemental souhaitant participer à cette Coupe doivent prendre contact avec leur Ligue Régionale pour participer aux Coupes Territoriales Qualificatives.

Le nombre d'équipes issues des Coupes Territoriales Qualificatives sera déterminé en début de saison en fonction du nombre d'équipes engagées de Centres de Formation agréés et de Centres d'Entraînement labellisés. Au minimum une équipe sera qualifiée par Ligue Régionale (soit 13 équipes) puis le nombre sera ensuite déterminé au prorata des équipes engagées par Ligue Régionale.

Nous vous rappelons en outre que les équipes engagées en Championnat de France NMU18 Elite et en Coupe de France U17M évolueront avec les règles de participation de la Nationale Masculine U18 Elite, à l'exception des joueurs de la catégorie d'âge U18M qui ne pourront prendre part à la Coupe de France U17M.

Nous vous remercions de bien vouloir remplir le formulaire Excel avec la liste des équipes participant à la Coupe Territoriale Qualificative à la Coupe de France U18F/U17M et nous le renvoyer à sportive@ffbb.com **au plus tard le vendredi 28 juillet 2023 midi**. Le nombre d'équipes par Ligue Régionale sera validé lors du Bureau Fédéral du mois août.

La Commission Fédérale 5x5 reste à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Contact : Tel : 01.53.94.25.42

E-mail : sportive@ffbb.com

Rédacteur	Vérificateur	Approbateur
Alain SALMON Président de la Commission Fédérale 5x5	Sébastien DIOT Directeur du Pôle Pratiques Fédérales	Thierry BALESTRIERE Secrétaire Général
Référence	2023-06-08 NOTE LIGUES 5-CF5x5 Note Coupe Territoriale Qualificative à la Coupe de France U18F / U17M (Saison 2023 – 2024) – VFIN	